



Doc. 15564
23 juin 2022

Contrer l'effacement de l'identité culturelle en temps de guerre et de paix

Proposition de résolution

déposée par Mme Yevheniia KRAVCHUK et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Alors que les conflits armés en Afghanistan, en Syrie, en ex-Yougoslavie, dans la région du Haut-Karabakh et l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie sont révélateurs du fait que le ciblage iconoclaste direct, le pillage et les bombardements indiscriminés du patrimoine culturel constituent toujours un grave danger, de nouvelles menaces latentes –mais non moins dangereuses– se font jour.

L'occupation par la Russie de la Crimée et des provinces de l'est de l'Ukraine qui forment le Donbass et l'invasion massive du pays en février 2022 montrent que les opérations ciblées classiques s'accompagnent d'autres actes, tels que la soustraction des archives; la confiscation ou le remplacement des manuels d'histoire; l'endoctrinement de l'éducation, notamment à travers la militarisation; les entraves à l'accès à l'enseignement dans les langues maternelles, y compris autochtones; la décontextualisation d'objets représentatifs en les relocalisant ou en remaniant les récits traditionnels les mettant en scène; l'amenuisement de la diversité des pratiques commémoratives; les refus délibérés de préserver le patrimoine culturel afin de mettre en valeur certaines strates de l'histoire et d'en gommer d'autres; la restauration faussée et biaisée sur le plan ethnique d'objets culturels; et le changement des noms des sites géographiques dans une perspective néo-impérialiste.

Ces pratiques sont souvent moins visibles que les conséquences des pilonnages aveugles ou des destructions ciblées. Pourtant, c'est précisément en raison de leur caractère souvent larvé et prolongé que ces atteintes hybrides au patrimoine ne sont pas moins dangereuses, car elles posent les jalons d'un effacement culturel progressif. Les conséquences de ces politiques sont profondément délétères et nécessitent une action globale touchant différents domaines comme la culture, l'éducation, la gestion du patrimoine, les médias, la responsabilité pénale et les politiques mémorielles.

Dans le droit fil de la déclaration adoptée par les ministres de la Culture en avril 2022, l'Assemblée parlementaire devrait examiner les interactions entre les attaques conventionnelles dirigées contre des biens culturels et les atteintes hybrides plus larges au patrimoine dans les conflits armés modernes, ainsi que le rôle joué par les médias, notamment les médias d'État, dans ces politiques. Elle devrait également envisager des orientations du Conseil de l'Europe pour élaborer une réponse juridique et politique internationale à ces nouvelles formes d'effacement culturel progressif à la lumière des conventions de l'Organisation et autres traités internationaux existants.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
ÅBERG Borianana, Suède, PPE/DC
AHEDO Nerea, Espagne, ADLE
ANTONIAZZI Tonia, Royaume-Uni, SOC
APOSTOL Alin-Gabriel, Roumanie, ADLE
BAUMANE Krista, Lettonie, ADLE
BAYR Petra, Autriche, SOC
BELUSKÝ Martin, République slovaque, NI
BERG Caspar, Van den, Pays-Bas, ADLE
BILOZIR Larysa, Ukraine, ADLE
BONETT Chris, Malte, SOC
BROUWERS Karin, Belgique, PPE/DC
BRUIJN-WEZEMAN Reina, de, Pays-Bas, ADLE
BULAI Iulian, Roumanie, ADLE
CALLEARY Dara, Irlande, ADLE
COTTIER Damien, Suisse, ADLE
DUNDEE Alexander, Royaume-Uni, CE/AD
DURANTON Nicole, France, ADLE
EFSTATHIOU Constantinos, Chypre, SOC
EKER Mehmet Mehdi, Türkiye, NI
EMRE Yunus, Türkiye, SOC
FILIPOVSKI Dubravka, Serbie, PPE/DC
FOULKES George, Royaume-Uni, SOC
FRANÇAIS Olivier, Suisse, ADLE
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD
GRIN Jean-Pierre, Suisse, ADLE
GRYFFROY Andries, Belgique, NI
HELLELAND Linda Hofstad, Norvège, PPE/DC
HOPUS Inka, Finlande, SOC
JENSEN Mogens, Danemark, SOC
JUFEREVA-SKURATOVSKI Maria, Estonie, ADLE
KERN Claude, France, ADLE
KINNUNEN Mikko, Finlande, ADLE
KLUNGLAND Lisa Marie Ness, Norvège, ADLE
KRISPER Stephanie, Autriche, ADLE
MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
MULARONI Mariella, Saint-Marin, PPE/DC
O'LOUGHLIN Fiona, Irlande, ADLE
PIPILI Foteini, Grèce, PPE/DC
RAMPI Roberto, Italie, SOC
REISS Frédéric, France, PPE/DC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SCHOU Ingjerd, Norvège, PPE/DC
SCHWABE Frank, Allemagne, SOC
SIDALI Zeki Hakan, Türkiye, ADLE
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC
STIENEN Petra, Pays-Bas, ADLE
THÓRARINSSON Birgir, Islande, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe